

COMPRENDRE LA NOUVELLE NORME COMPTABLE IFRS17

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA627	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Formation technique pour approcher les méthodes de valorisations des passifs d'assurance dans cette nouvelle norme.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Formation technique pour comprendre les différentes méthodes pour la valorisation des passifs en norme IFRS17.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Contexte

1. Principales approches : BBA, VFA, PAA
2. Processus d'application
- B. Mécanismes de mesure des passifs d'assurance
1. Méthode BBA - Eclairage sur la reprise des pertes
2. Méthode PAA
3. Méthode VFA
4. Réassurance
- C. Aperçu sur IFRS 9
- D. Quelques notions clés de la norme IFRS 17
1. Nature des contrats
2. Regroupement des contrats
3. Ajustement au titre du risque non financier
4. Taux d'actualisation
5. Option et cout d'acquisition

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions d'actuariat et de modélisation.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 06/02/2026 à 12:55